

Généalogie des FERRON

Ferron est un nom très ancien. Il était connu au temps des Croisades. Guillaume Ferron, chevalier du Temple, est cité dans une charte de Conan IV en 1160. Un autre Guillaume commandait en 1371 une compagnie de trente écuyers. A la fin du XIV^e siècle, trois branches sont formées. Tout d'abord celle d'Olivier, qui entre en 1379 avec ses frères dans la lignée des seigneurs bretons pour la garde du droit ducal. Cet Olivier fut père de Louis, dont le fils Olivier est l'auteur de La Ferronnays. En second lieu, celle de Jean, auteur de la branche éteinte de Juengo. Enfin, celle d'Alain, seigneur de Boutron (près de Ginan) qui ratifie en 1381 le traité de Guérande, et qui combattit avec le connétable de Clisson. Il est l'auteur de la branche du Chesne, de la Vairie et de l'Echapt. Le général comte de Ferron publia en 1911 une généalogie de sa maison. Les familles nobles arborent des armes portant des devises : celle de La Ferronnays est latine « Hoc ferro vinces (par ce fer tu triomphes); celle du Chesne affiche « Sans tache ».

L'origine des Ferron normands est presque aussi ancienne que celle des bretons. C'est de la Normandie que nous arrive au milieu du XVIII^e siècle Jean Ferron qui paraît être l'ancêtre de la plupart, sinon de tous les Ferron d'Amérique.

Le patronyme Ferron était déjà connu en Nouvelle France mais fort peu répandu. Marguerite Ferron, fille du roi, originaire du Bourg de Saint-Maast (ou Waast) près de Cambrai (Flandre) est venue épouser à Québec, en 1671, l'ancêtre Guillaume Bertrand, établi à Neuville. Originaire du Poitou, un autre Jean Ferron (1656-1724) surnommé Sancerre, soldat et cordonnier, comme mon ancêtre Jacque Payan dit Saintonge était arrivé à Montréal vers la fin du XVII^e siècle et avait épousé successivement Marie Poutré (1692) et Elisabeth Patenaude (1696) mais sa descendance mâle ne semble pas s'être perpétuée au delà de la troisième génération. Il en sera tout autrement du Jean Ferron, mauricien qui a lui-même par sa très nombreuse framille, enfoui des racines profondes et indestructibles dès la deuxième génération aux forges St-Maurice.

Jean Ferron est né à Reffuville, canton de Juvigny-le-Tertre (Manche) vers 1718. Nous savons par ailleurs que sa famille habitait à la Chapelle-Urée, bourg voisin de Reffuville lors de son mariage célébré en 1750. A quelques kilomètres plus au sud se dresse le bourg des Biards d'où partaient chaque année, à la même époque, un grand nombre de jeunes hommes allant pêcher la morue à Terre-Neuve et en Gaspésie. Bon nombre d'entre eux, en cette fin du régime français, se sont établis en Nouvelle France.

Jean Ferron connaissait sûrement ce mouvement de pêcheurs normands au large des côtes canadiennes. Mais sa vente paraît avoir été motivée par une toute autre raison, soit celle de travailler à l'exploitation des forges Saint-Maurice, qui commence alors à donner des résultats prometteurs. Le 3 août 1749, le naturaliste suédois Peter Kalm est à Trois-Rivières. De bon matin, il enfourche sa monture et se rend visiter les forges. Il est de retour avant le coucher du soleil. Le très riche minerai, rapporte-t-il, se trouve en paquets livre de la grosseur de deux poings. Ces petites masses sont comme des éponges remplies de trous qui contiennent de l'ocre, une terre jaune argileuse diversement colorée par la présence du fer. Le minerai mou repose sur du sable blanc ou sous une mince couche d'humus. La main-d'œuvre est encore rare, les habitants des environs préférant se vouer à l'agriculture. Donc, le recrutement des ouvriers se poursuit.

Lors du passage de Peter Kalm, Jean Ferron devait déjà œuvrer sur place. Moins d'un an plus tard, il a ramassé un pécule suffisant pour lui permettre de fonder une famille. Le 6 juillet 1750, il est à Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup (Louiseville) pour y prendre femme. Il y est reçu par le curé Louis-Michel Guay qui, ce jour-là, rédige à la fois son acte et son contrat de mariage. Les deux documents précisent que Jean Ferrand (sic) est le fils de René Ferrand et de Julienne Breyé, de la paroisse St-Léonard « dit la Chapelle-Urée » de l'évêché d'Avranches, en basse Normandie (Manche). L'épouse est Marie-Isabelle Bibaut, fille de Joseph Bibaut et de Marie Minaut, habitants de la Rivière-du-Loup. Baptisée à Yamaska le 7 février 1735, Marie-Isabelle est la troisième des six filles du couple Bibaut-Minaut. Elles étaient toutes nées à Yamaska et les petites-filles de l'ancêtre Bibaut, venu de La Rochelle en 1656 et considéré comme un pionnier de Batiscan et de Saint-François-du-Lac. Marie-Isabelle n'avait donc que quinze ans le jour de ses noces et Jean plus du double de cet âge. Un premier fils, Jean-Baptiste, naît aux Forges en juillet 1751 et y est inhumé quelques huit mois plus tard. En janvier 1753, paraît le petit François qui ira chercher son épouse à Lanoraie en 1779.

M. Maxime Ferron, zouave pontifical, ayant fait partie du 2^e détachement, retour de Rome 1870. Le 8 novembre 1914, Sa Sainteté Benoît XV le créait Chevalier de Pie IX et le décorait de la médaille militaire par l'entremise de Mgr Forbes.

Lignée paternelle de Maxime

Maxime Ferron, marié à St-Léon, le 6 octobre 1874 à Marie-Louise Martin.

Joseph Ferron, marié à St-Léon, le 11 février 1833 à Marie Ouellet.

Joseph Ferron, marié à Yamachiche, le 5 novembre 1804 à Catherine Grenier.

Jean Baptiste Ferron, marié à Yamachiche, le 19 février 1776 à Marie-Charlotte Pépin.

Peu après, les Ferron se déplacent vers la Rivière-du-Loup. C'est là que naît Marie-Josephite en janvier 1755 : elle aussi ne fait que passer, elle décède en 1756. En mars 1757, s'annonce Marie-Hélène dont la marraine est sa tante Françoise Bibaut, sœur de Marie-Isabelle. Un autre poupon qui meurt au berceau en septembre 1758. Le dernier baptême inscrit à la Rivière-du-Loup est celui de Claude, né et baptisé le 18 juin 1759. La Nouvelle France vit alors des moments tragiques qui la conduisent inévitablement à sa perte. La Rivière-du-Loup est témoin des mouvements de troupes sur le St-Laurent, mais les militaires engagent le combat en des lieux plus stratégiques comme Québec et Montréal. Pour subvenir aux besoins des troupes et réduire la pénurie de vivres, écrit le Père Germain Lesage, les fermiers qui ne sont pas conscrits dans les milices doivent s'attacher à leurs travaux. Et l'on peut croire que les autorités exigent plus de rendement d'une seigneurie où selon Bougainville, les terres sont bonnes, fertiles et point difficiles à défricher. Mais c'est la fin de la Nouvelle France. Les habitants de la Rivière-du-Loup peuvent assister au dernier acte de la défaite. « Les 11 et 12 août 1760, les quarante-six vaisseaux de la flotte ennemie manoeuvrent sur le lac St-Pierre avant de passer, presque sans coup férir, devant les fortifications de Sorel. On ne tarde pas à apprendre que Montréal a capitulé. Et à partir du 14 septembre, l'on voit descendre sur le lac les bateaux britanniques transportant à Québec les troupes du chevalier de Lévis qui sont irrémédiablement vaincus. »

Entre-temps, la famille Ferron a pris racine à Yamachiche où le seigneur Louis Boucher de Grandpré vient d'accorder une concession à l'ancêtre Jean qui demeure encore à la Rivière-du-Loup. Le contrat est rédigé par le notaire Louis Pillard en son étude de Trois-Rivières, au cours de l'après midi du 5 novembre 1759, en présence des témoins Pierre Talusier, perruquier et Joseph Chevalier, armurier. Le seigneur Boucher, capitaine dans les troupes du Mississipi est absent mais il est représenté par son fondé de procuration Jean-Baptiste Fafard dit Laframboise, bourgeois de Trois-Rivières. Jean Ferron n'a rien à déboursier dans l'immédiat pour prendre possession de ladite terre, sauf qu'il s'engage à payer les cens et rentes seigneuriales « foncières et non rachetables ».

La concession, profonde de 25 arpents, s'étend sur trois arpents de front, sur la Rivière-du-Loup. Du côté nord-est, le voisin immédiat est Guillaume Solon (Sobon). Au nord-ouest se déroulent les terres non concédées : au buot de 25 arpents se dressent la forêt dense et les hautes futaies. Jean Ferron accepte cette terre « pour lui ses hoirs et ayants cause pour l'avenir en jour, faire et disposer en toute propriété ». Il déclare la connaître pour l'avoir visitée et s'en dit content et satisfait. Chaque année il devra payer au seigneur la somme de six livres et dix sols de rente seigneuriale, de même qu'un sol de cens, le tout payable en argent tournois, le premier paiement devant se faire le 11 novembre de l'année suivante et continuer ainsi sa contribution annuelle à la même date, à perpétuité.

L'ancêtre s'engage en outre à défricher sa terre, à la mettre en valeur, à y construire une maison manable, y tenir feu et lieu, donner du découvert à ses voisins au fur et à mesure que celui requis, à fournir et entretenir les chemins nécessaires pour l'utilité publique suivant les règlements de police et de voirie, ainsi qu'à porter moudre son grain au moulin seigneurial lorsqu'il sera construit. Le bailleur se réserve enfin le droit d'y abattre les bois nécessaires à la construction de l'église, du manoir seigneurial et du moulin.

Devenu défricheur et laboureur, Jean Ferron continue d'accomplir son devoir conjugal. Marie-Julienne naît dans la nuit du 20 au 21 février 1762. Elle est portée le même jour à l'église d'Yamachiche pour y recevoir le baptême. Marie-Josephite suit en septembre 1764; deux autres petites filles qui ne font que passer au

foyer des Ferron. Angélique aura plus de chance. Elle épousera successivement Sébastien Welfert, un ressortissant allemand puis Jean-Baptiste Jalbert, veuf.

Marie Bibaut donnera naissance à trois autres enfants : Michel, en novembre 1768, une autre vie éphémère semble-t-il. Rosalie en mai 1770 mariée trois fois et enfin en janvier 1773, le onzième Jean-Baptiste qui se mariera et aura de nombreux enfants. La famille de Marie Bibaut est terminée. Elle rend l'âme le 11 juin 1774 dans sa quarantième année. A cet âge, normalement, on peut encore espérer beaucoup de vie.

Des onze enfants qu'à engendrés Marie Bibaut, seulement cinq lui survivent : François, Claude, Angélique, Rosalie et Jean-Baptiste. Après son deuil, Jean Ferron se met à la recherche d'une autre mère pour ses enfants. Encore une fois, son choix se porte sur une personne deux fois plus jeune que lui, ou presque.

Marie-Charlotte Pépin, née à Charlesbourg en 1751 n'était pas encore née lors du premier mariage de Jean. Cette fille de Pierre Pépin et de Marie-Joséphite Verret à migrer à Yamachiche avec son père et sa famille après le décès de sa mère survenu en 1754. Le mariage de Jean et de Marie-Charlotte a lieu le 18 février 1776. Trois jours plus tôt, Jean était passé chez son futur beau-père en même temps que le notaire Benoît LeRoy afin d'y rendre formelles ses conventions de mariage. C'est là qu'il nous apprend qu'il est né à Reffuville, évêché d'Avranches en basse Normandie. Le contrat note aussi que le futur époux a 48 ans et la future épouse seulement 25 ans.

Ce mariage donne l'occasion à Jean Ferron d'entreprendre sa seconde participation à la revanche des berceaux. Neuf autres enfants viendront tour à tour animer le foyer de leurs gazouillis ou de leurs vagissements. Cinq fils suivis de quatre filles. Pierre naît à la fin de 1776, Joseph suit en 1778. Viennent ensuite Augustin en 1780, Louis en 1782 et Jacques en 1785. Les quatre premiers prendront épouse. Se succèdent enfin Marie en 1787, Rosalie en 1789 (qui a pour marraine Rosalie, sa sœur issue du premier lit), Joséphite, dite Rose, naît en 1791 et Marie-Joseph, dite Marie en 1792. Les deux premières ont une existence éphémère, les deux autres suivent leur mari à la Rivière-du-Loup.

Le moins qu'on puisse dire c'est que l'ancêtre Jean Ferron a vécu une existence bien remplie dans sa patrie adoptive. Durant plus de quarante ans, vingt marmots ont défilé dans la maisonnée, ne lui laissant aucun répit. La providence se chargera de lui donner de longues vacances, soit le repos éternel qu'il mérite d'emblée. La mort frappe à sa porte le 12 avril 1793. Deux jours plus tard les paroissiens d'Yamachiche viennent lui rendre un dernier hommage. Le curé Thomas Kember écrit dans le registre paroissial la note suivante : « L'an mil sept cent quatre vingt treize, le quatorze avril par moi ptre soussigné a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Jean Baptiste FERONT, époux de Marie Pépin mort le douze, muni des secours de l'Eglise, âgé d'environ soixante quinze ans, présence Joseph Caron, Joseph Chayner qui m'ont vu signer. »

Jean Ferron (ou Ferrand) né vers 1718, fils de René et de Julienne Breyé de la paroisse de Saint-Léonard de la Chapelle-Urée (Manche), diocèse d'Avanches, en Basse-Normandie, se marie à Yamachiche le 6 juillet 1750 (contrat 6 juillet 1750 déposé Rigaud 15 juillet) à Marie-Isabelle Bibaut, fille de Joseph et de Françoise Mineau; en secondes noces, il épouse à Charlesbourg le 18 février 1776, Charlotte Pépin, fille de Pierre et Josette Verret.

Jean	6-7-1750	Marie-Isabelle	Yamachiche
Jean	17-2-1776	Charlotte Pépin	Yamachiche
Claude	30-9-1782	Thérèse Noel	Yamachiche
Joseph	5-11-1804	Catherine Grenier	St-Léon
Augustin	28-10-1816	Josette Desjarlais	Yamachiche
Joseph	12-2-1833	Marie Ouellet	St-Léon
Joseph	26-10-1864	Henriette Rivard	St-Léon
Joseph	?	Madelaine Lupien	St-Léon
J-Thomas	22-6-1904	M-Laetitia Lessard	St-Joseph
Thomas	8-8-1904	Géraldine Langlois	St-Casimir
Géo-Lévis	27-12-1941	Marguerite Bourret	St-Joseph.

François Guilbault

Le patronyme Guilard possède des racines germaniques : wil-hard, volonté forte, audacieuse. D'où les noms français de famille Guilbert, Guilbault, Guilbaud, Guilbeault, etc.

Trois ancêtres Guilbault contribuèrent à enrichir notre capital humain durant le Régime français. Jean Guillebaut, dit Lajeunesse, fils de Jean et de Jean Dagneau, épousait à Montréal le 17 janvier 1757 Marie Josephte Marchetau; Jean, maître tailleur et soldat se disait originaire de Pommiers, diocèse de Saintes en Saintonge.

Louis Guilbeault, que René Jetté classe sous le nom de Guibaut, fils d'Antoine et de Marie Motel, marié à Québec avec Marie Lefebvre le 13 octobre 1670, devint l'un des pionniers de la région de Batiscan.

Plusieurs de ses descendants portent le surnom de Grandbois dont le poète Alain Grandbois, né à St-Casimir de Portneuf le 25 mai 1900.

Reste à présenter l'ancêtre qui nous intéresse plus particulièrement, Pierre Guilbault le premier des trois à venir s'établir dans la vallée du St-Laurent. Suzanne Guilbault, épouse de Clause Fézeret était à Québec pour l'inhumation de son fils Jacques, le 14 décembre 1647. Elle retournera en France avec son mari vers 1652, puis en 1659 revient à Montréal où elle fut inhumée le 21 avril 1672. Son fils René devint seigneur de Saint-Charles sur la Yamaska.

La Rochelle, au point de vue administratif, n'eut pas l'importance de Paris dans notre histoire. Mais pour son commerce avec le Canada et par l'affluence des colons qu'elle a dirigés vers la Nouvelle France, elle dépasse largement la capitale des rois de France.

Pierre Guilbault naquit à La Rochelle de François Guilbault et Marie Pignon. Ils eurent trois enfants connus : Marie, inhumée à l'église Notre Dame le 4 juillet 1636. Le R.P. Archange Godbout a également découvert que le fils Jean Guilbault fut baptisé le 26 août 1636. Hélas, le chercheur émérite n'a pas trouvé l'acte de Pierre. Selon nos recensements canadiens, Pierre serait né entre 1641 et 1664. C'est ce que je peux affirmer de plus précis. Pierre ne savait pas signer. Il affirmait appartenir à la paroisse Saint-Barthélemi. Pierre fut d'abord un jeune procureur. Voici ce que nous apprend un acte notarié parafé à la Rochelle par Juppin le 12 mars 1657. Le créancier Jacques Barbeau veut se faire payer les 110 livres, 10 sol qu'un certain André Gullin, marchand potier, lui doit depuis de nombreuses années. Comme le débiteur se trouve en Nouvelle France, Barbeau constitue Pierre Guilbault son procureur. Il lui donne tout pouvoir pour recueillir la somme due. Comme récompense de sa bonne action, Pierre en gardera le tiers. Au Canada, cette procuration a été versée au minutier de Guillaume Audouart et elle existe toujours. La conclusion s'impose : Ce Pierre Guilbault vint dans la Colonie à l'été 1657. De plus dans un acte du Conseil Souverain daté du 17 octobre 1663, Jean Le Royer, marchand de La Rochelle, de passage à Québec, demande au nom de Pierre Guilbault à Mathurin Roy de payer les 300 livres dues depuis le 13 octobre 1658. Autant de preuves que Pierre était au pays depuis 1657.

Le zélé Mgr de Laval s'occupait activement de ses ouailles. Il organisa une cérémonie solennelle de confirmation pour le dimanche 23 mars 1664. Se présentèrent devant lui 103 confirmants. Pierre Guilbault, 23 ans, occupait la 82^e place entre le paroissien Clément Ruel et le percheron Louis Desmoulin.

L'année suivante Pierre songea au mariage. Il rencontra Marte Lemoine, née en la ville de Poissy, fille de défunt Louis Lemoine et d'Antoinette Hébert. Cette demoiselle protégée par le roi passa avec Pierre un contrat de mariage le 8 novembre 1665. Lequel des deux fit annuler la convention matrimoniale ? Dès le 16 novembre suivant, Marie Lemoine se présentait au bras de Jacques Duhaut, dit Parie, pour recevoir la bénédiction nuptiale à l'église de Québec. Pierre dut se sentir un tantinet humilié. A l'été 1667, le 10 juillet, il récidiva avec Marie Lorteau, native du bourg de Bony, protégée elle aussi par le roi. La fille de Jean et de Louise Masse ne donna pas suite à ses promesses. Elle prit un navire en partance pour La Rochelle dès la première occasion. Décidément, Pierre ne s'entendait pas en galanterie ! Enfin il rencontra sur sa route une troisième fille du roi, Louise Sénécal. L'enfant de Pierre Sénécal et de Marie Campion était née vers 1641 à Saint-Éloi de Rouen, en Normandie. Pierre et Louise étaient du même âge. Ils s'aimèrent sérieusement et

décidèrent de ratifier leur amour devant le notaire Dulaurent, le 30 septembre 1667. Louise apportait à la communauté en formation des biens estimés à 100 livres. Après la publication des bans de mariage à Notre-Dame de Québec, les futurs époux se présentèrent tout pimpants devant le curé Henri de Bernières le 6 octobre 1667, un vendredi matin. Pierre Chamard et Pierre Coirier apparaissent au registre comme témoins. Après leur mariage, les Guilbault reçurent la visite des recenseurs en retard. C'est alors seulement que nous apprenons que la famille vit à la Côte de Notre-Dame-des-Anges. Elle possède une ferme avec deux arpents de terre en exploitation, sans doute une concession faite oralement par les pères Jésuites. Les voisins mentionnés sont Jean Lemarché, dit Laroche et Pierre Lefebvre. Ainsi débuta en Nouvelle France la 1ère génération de Sénécal-Guilbault.

Arriva à Québec, à l'été 1672, un sieur Nicolas Follin « demeurant au bourg de la ville de Paris ». Il avait des projets pleins la tête, les mains blanches avec des gants cousus d'or. Du 12 septembre 1672 au 15 février 1673 il signa une vingtaine de marchés dont l'un avec Olivier LeRoy et Pierre Guilbault. Ces deux associés de Charlesbourg s'engagèrent à bûcher et à nettoyer ensemble 4 arpents de terre qui leur appartenaient avant le mois de juillet 1673. Chaque arpent ne devait pas avoir plus de 6 tas de branches, de souches à livrer au feu. Pour récompense de leur travail, les entrepreneurs recevront 36 livres l'arpent. Follin « jouira de quatre arpent de terre nette pendant deux années et deux récoltes à commencer au commencement de l'an 1674. » Tel était le marché spécial et unique. C'était pour Pierre et Olivier agrandir leur ferme à bon compte. Cependant Follin disparaît assez vite du paysage. Le 13 novembre 1674, il fut fait l'inventaire de ce que Nicolas Follin avait laissé à la garde de Philippe Gauthier, sieur de Comparté. Follin ne revient jamais au pays de cocagne. Olivier et Pierre furent-ils payés jusqu'au dernier centime ? Accomplirent-ils leur besogne au complet ?

En 1681, à la Petite Auvergne, village de Charlesbourg, nous retrouvons le propriétaire terrien Pierre Guilbault. Il possède 1 fusil, 8 bêtes à cornes, 2 chevaux et 30 arpents en valeur, un succès à l'époque. Des 96 chevaux qui se trouvaient dans toute la Nouvelle France, Pierre en possédait 2 à lui seul.

Jean Giroux, maître tailleur d'habits avait besoin de 24 cordes de bois de chauffage. Le 27 décembre 1676, Pierre G. promet qu'il coupera, fendra et rendra marchand les 24 cords demandés et « ce moyennant le pris de la somme de vingt-cinq sols pour et par chacune lesd cordes de bois ». C'est à dire une livre et quart la corde. Les témoins Sébastien Dubois, habitant du Cap-Rouge et Jacques Cœur de Québec signèrent le contrat avec parafé devant le notaire Gilles Rageot.

Olivier Morel, écuyer, sieur de La Durantye, le 23 octobre 1679, fit une proposition à deux volets à Pierre Guilbault. Pour une période de trois ans, il lui offrit deux fermes à cultiver, celle de sa seigneurie de Grand Pré, située dans Notre-Dame des Angers et l'autre voisine, acquise de Pierre Paradis, le tout à titre « de ferme à loyer à toute moitié de gain, fruits et revenus. » Le grand militaire payera les rentes et fournira 1 charrue, 1 charrette, 4 bœufs, 3 vaches, 8 poules, 1 coq, 8 minots de son et 1 minot de pois; il donne la permission de couper 600 pieds de bois « gros et mesuré . » Cependant Pierre, en trois ans, devra remettre à son bailleur 4 cochons, 148 ½ livres de beurre, 30 cordes de bois. L'entente fut signée à Québec en présence du huissier Pierre Biron. Il faut conclure que le preneur Guilbault n'avait pas peur de l'ouvrage et du risque.

La famille de Pierre et de Louise Sénécal fut peu nombreuse. Marie, Joseph-Olivier, Etienne, Elisabeth. Tous furent baptisés à Québec. La cadette Elisabeth, née à Charlesbourg, baptisée par l'abbé Charles Glandeet, le 17 décembre 1679 apparaît au recensement de 1681. Elle n'était plus le 13 avril 1693.

L'aînée Marie, le 3 septembre 1668, reçut son prénom de sa marraine Marie Britigny, femme de Denis Leclerc dit Lécuyer. Elle devint, à Charlesbourg, le 16 août 1688, l'épouse de l'ancêtre François Dubois, maître maçon poitevin, fils de feu François Dubois et de Marguerite Trillot. Le couple mit au monde 8 enfants. Au recensement de la ville de Québec en 1744, Marie Guilbault, veuve Dubois, vit dans la rue St-Charles, non loin de la canoterie. Elle est dite cabaritière et âgée de 77 ans alors qu'elle n'en avait que 56. Marie fut inhumée à Québec le 3 janvier 1747.

Olivier LeRoy, ami de la famille Guilbault, parraina le 18 mars 1672, le fils aîné Joseph-Olivier. A l'âge de 22 ans, le 3 mai 1693, Joseph-Olivier unit sa destinée avec Marie-Anne Pageau, fille de Thomas et de

Marie-Catherine Roy. La famille s'installa au numéro cadastral actuel 371, quartier du couvent à Charlesbourg où elle éleva ses 5 enfants. Le 12 juillet 1705, Marie-Anne décédait à l'Hotel-Dieu de Québec. Le 15 novembre 1706, le jeune veuf convola avec Marie-Charlotte Dubeau, 17 ans, fille de Toussait et de Anne Joussetot. Treize rejetons Dubeau-Guilbault leur furent accordés. Joseph-Olivier quitta sa maison le 20 décembre 1739, à l'âge de 60 ans. Après 8 ans de deuil, Marie-Charlotte refit sa vie avec Louis Thibault.

Un nommé Etienne Ardouin, dit Lafontaine, fut le parrain d'Etienne Guilbault, le 15 février 1675. Il était accompagné de Madelin Papin, marraine, femme de Jacque Cachelièvre. Françoise Roy, fille du maçon Etienne et de Marguerite de Navarre, devint l'élue de son cœur le 2 mars 1699, à Charlesbourg. Etienne et Françoise eurent le privilège de mettre au monde 9 enfants dont 2 décédés au berceau. Cependant, le père de famille fut terrassé relativement jeune par la maladie. Il s'éteignit à l'Hotel-Dieu de Québec le 5 juillet 1702. La deuxième génération Guilbault avait vu naître 35 petits enfants qui à leur tour se multiplièrent jusqu'à nos jours.

Pierre Guilbault voulait terminer ses jours dans une maison convenable au village de Charlesbourg. Il acheta de Louis Bédard, le 7 septembre 1692, un emplacement de 24 pieds sur 34, rue St-Nicolas. Pris de cette acquisition : 80 livres dont 40 comptant. Les rentes annuelles s'avéraient assez élevées : 10 livres. De plus, Pierre promettait de faire et d'entretenir pour toujours une palissade de pieux de cèdre d'une hauteur de 8 pieds, attachés avec des chevilles de bois entre son emplacement et la terre « qui reste aux bestiaux des pères Jésuites. Ceux-ci payeront la moitié des dépenses en une seule fois. » L'acte notarié affirme formellement que Guilbault y fera construire maison. Pierre voulait sans doute se rapprocher de l'église et des marchands.

L'acte de décès de Louise Sénécal n'a pas été consigné dans les registres paroissiaux ou a été perdu. Il ne reste qu'une affirmation valable : elle est morte après 1681 et avant le printemps 1693, très probablement à Charlesbourg. Cette aieule aurait mérité plus de transparence devant l'histoire.

Les rouages du cœur humain sont si compliqués et subtilement si différents que c'est merveille lorsque deux cœur peuvent parfaitement s'ajuster. Après la perte de sa femme fidèle, Pierre Guilbault songea à se remarier. Le 13 avril 1693, il se présentait devant le notaire Louis Chambalon, pour ratifier une convention matrimoniale avec Jeanne Norin, 20 ans, fille du couple fondateur André Morin et Marguerite Moreau. Les écrits restent mais souvent les sentiments s'envolent. Le mariage fut annulé. Le 6 août 1694 Jeanne Morin épousait Alexandre Biron à Charlesbourg.

Tout entra dans le silence, Joseph-Olivier se maria en 1694. Le 3 janvier 1697 il fut fait acte de tutelle aux enfants de Pierre Guilbault, veuf de Louise Sénécal, Pourquoi cette prudence juridique ? Pierre avait fait la cours à Françoise Leblanc, 22 ans, 4^e enfant d'une famille de 9, celle des ancêtres Jacques Leblanc et Suzanne Rousselin. Précision : le 24 octobre 1694, Françoise avait elle aussi annulé un mariage avec Robert Faché, fils de Nicolas et de Catherine Suret. Françoise et Pierre, le 7 janvier 1697, se présentaient à l'église Saint-Charles de Charlesbourg avec les témoins Thomas Pageau, Pierre Mortrel, Julien et Jacque Leblanc. Le curé Alexandre Doucet les déclara unis par les liens du mariage devant Dieu et devant les hommes. Ce mariage fut sans postérité. Bien vite Pierre Guilbault dut préparer un dernier départ. Le 5 octobre suivant, il décédait à l'Hotel-Dieu de Québec. Il avait peut être 56 ans.

Bibliographie

Greffe Audouard, 12 mars 1657
Greffe Becquet, 27 août 1669; 8 janvier 1673
Greffe Chambalon, 13 avril 1693; 15 avril 1694; 24 octobre 1694; 19 février 1696
Greffe Dulaurent, 30 septembre 1667
Greffe Duquet, 30 septembre 1667
Greffe Filion, 8 novembre 1665
Greffe Genaple, 7 septembre 1692
Greffe Rageot, 10 juillet 1667, 27 décembre 1676, 23 octobre 1679.

Joseph Napoléon Guilbault 17 nov 1855 décès 20 nov 1927 (72 ans) à l'Hotel-Dieu Québec
Marié à Marie Rose-Anna Carbonneau, janv. 1859
Décédée à La Tuque 19 nov 1920 (61 ans et 10 mois)

Ses enfants :

Marguerite mariée à Eugène Fournier
Laisy mariée à Jos Bernier
Samuel (dit Sam) marié à Marie-Séraphine Thilbeault
Cléophas marié à Blance Champagne
Eva marié à Prudent Lalancette
Rose mariée à David Fortin
Noel marié à Jeanne Bergeron

Joseph-Samuel Guilbault (dit Sam) 2 oct 1888 décès 1 mars 1937 marié à M-Séraphine Thilbeault (n :12 sept 1888, décès 31 oct 1970) en juin 1913.

Enfants :

Joseph Napoléon 26 mai 1914 décédé 2 mai 1915
Marie Mathilda 10 fév. 1916
Marie-Ange Yvette 31 mai 1917 décédée 14 sept 1988
Joseph Calixte Cyrille 22 nov 1918, décédé 19 mai 1988
Joseph Cléophas Valmon 19 aout 1920, décédé 4 juillet 1995
Marie Cécile Jeanne d'Arc 13 nov 1921, décédé en 2000
Joseph Paul Henri 22 aout 1923, décédé 16 fév. 1957
Marie Thérèse Yolande 25 mars 19225, décédée 20 sept 1925
Marie Bernadette Patricia 17 mars 1933

Marie Bernadette Patricia Guilbault mariée le 18 juillet 1953 à Joseph Fernand Cossette (nais 6 aout 1931)

Enfants :

Marie Jeanne d'Arc Denise Cosette née 6 juillet 1954 mariée le 1 mars 1975 à Joseph Raymond Denis Lavoie (nais 29 juin 1978)

Joseph René Jacques Cossette né 19 fév. 1957
Marié 16 aout 1980 à Sylvie Lapointe, divorcé en 1981, remarié à Nicole Nadon (nais. 18 fév. 1957)

Marie Mathilda Guilbault (10 fev 1916) marié à Joseph Edouard Tite (6 oct 1907-17 juin 1987)

Enfants (Mathilda, Edouard) :

Joseph Samuel Ferron, dit Yvon (10 janv 1940) marié à Francoise Veillette (2 mars 1938)

Enfants (de Yvon, Francoise)

Brigitte Ferron (2 mai 1964) mariée à Claude Point le 20 mai 1989. Divorcée en 1997
Chantale Ferron (25 oct 1965)

Enfants de Brigitte :

Véronique (13 janv. 1991)
Olivier (21 aout 1993)

Enfants de Chantale
Marie Pier Ferron Rivard (9-8-1988)

Enfants (Mathilda, Edouard) :

Joseph André Ferron (2 aout 1941)

Marié à Anita Sauvageau (12 juin 1940) divorcé en 1981

Enfants de André et Anita :

Pierre Ferron (fils légitime de Anita et adopté légalement par André) 11 janv 1959. Baptistère à La Tuque

Alain Ferron (16-1-1964/11 janv 1990)

Enfants (Mathilda, Edouard) :

Joseph Ernest Noel Ferron (25 déc. 1942) marié à La Tuque le 6 sept. 1965 à Gaetane Roy (12 déc 1943) !!! C'est ici que j'apparaît ! Nathalie et Danielle filles de Noel et Gaetane.

Marie-Blanche Ginette Ferron (8 juin 1944)

Marie Ange Yvette Guilbeault (31 mai 1917, 14 sept 1988) mariée le 19 mai 1945 à André Lachapelle (30 mai 1920- 23 janv 1989)

Leurs enfants :

Michel, né le 9 avril 1946

Murielle, née 2 oct 1947 à La Tuque

.....
1^e génération

Pierre Guilbaut** et Louise Sénécal mariés à Québec 6 oct 1667

2^e Joseph-Olivier Guilbaut et Marie-Anne Pajot mariés à Charlesbourg 3 mai 1694

3^e Charles Francois Guilbaut et Marie Croquelois mariés à Montréal 4 mars 1737

4^e Pierre Guilbaut et Marie Labelle mariés à Sault aux Récollets 16 aout 1762

5^e Pierre Guilbeault et Marie-Amable Colleret mariés au Sault aux Récollets 14 aout 1797

6^e Joseph Guilbeault et Louise Boucher mariés au Sault aux Récollets 2 mai 1825

7^e Joseph Guilbeault et Zoé Pilon mariés à Montréal 27 janvier 1845

8^e Napoléon Guilbeault et Rose-Anna Carbonneau marié à Sainte-Brigitte de Montréal 11 juillet 1881

9^e Samuel Guilbeault et Marie-Séraphine Thibeault mariés à La Tuque 9 juin 1913

10^e Valmont Guilbeault et Laurette Beaulieu mariés à Saint-Zéphirin 8 sept 1948

** Pierre Guilbaut était le fils de Francois Guilbaut et de Marie Pignon de St-Barthélémyde Laroche, Aunis France. Louise Sénécal fille de Pierre Sénécal et de Françoise Champion de St-Éloi de Rouen, Normandie.